Défi N°2: Apprends à reconnaître les labels qui protègent l'eau



Les produits du quotidien, en fonction de leur composition, sont plus ou moins bons pour la planète. Heureusement il existe des astuces pour choisir ceux qui la protègent.

Pour aider les gens à s'y retrouver des labels ont été créés afin de distinguer les produits qui font le plus attention, dans leur composition, à protéger la planète.





Pour des achats écoresponsables, apprends à reconnaître ces labels et aide tes parents à acheter les produits qui en sont pourvus. Les produits écolabellisés présentent sur leur emballage un logo avec une fleur et les douze étoiles de l'Europe ou la label NF environnement.



Pour les produits ménagers, évite en revanche les produits avec des pictos en forme de losange entouré de rouge, et notamment celui qui présente un arbre mort et une rivière avec un poisson échoué : il signifie que le produit est dangereux pour l'environnement !

ECOLABEL EUROPÉEN

Créé en 1992, l'Ecolabel Européen est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne.

Instauré dans le but de promouvoir les produits et services présentant un impact environnemental réduit tout au long de leur cycle de vie, sans compromis sur leur qualité, il est aujourd'hui encadré par le règlement (CE) N°66/2010 du 25 novembre 2009 établissant le label écologique de l'Union européenne.

En France, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a confié l'accompagnement de la politique française en matière d'Ecolabel européen à l'ADEME et sa délivrance à des organismes certificateurs accrédités par le COFRAC, en application du Décret n° 2022-410 du 23 mars 2022 relatif aux modalités de certification et de contrôle de l'Ecolabel européen.

AFNOR Certification, leader de la certification et de l'évaluation en France, est opérateur de l'Ecolabel Européen en France depuis sa création, en 1992, et 1er organisme certificateur accrédité en certification de produits industriels et services (accréditation Cofrac n°5-0030, portée disponible sur www.cofrac.fr.) pour la délivrance de l'Ecolabel européen, catégories Détergents et Cosmétiques.

- Visiter le site de la Commission Européenne
- Visiter le site de l'ADEME
- Visiter le site du Ministère de la transition écologique et solidaire

Vous pouvez en apprendre plus sur <u>comment afficher un label écologique sur des produits</u> et services en consultant le dossier consacré sur www.afnor.org

NF ENVIRONNEMENT

Créée en 1991, NF Environnement est un écolabel délivré par AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant. Elle a pour objet d'attester la conformité de produits ou services aux exigences définies dans des cahiers des charges (ou référentiels) basés sur des normes et qui portent sur la qualité d'usage et la qualité environnementale des produits.

Il est régi par un document de référence, « les règles générales de la marque NF Environnement » révisées le 23 avril 2012.

Téléchargez les règles générales de la marque NF Environnement

https://cdn.afnor.org/download/reggen/FR/Marque%20NF%20Environnement.pdf